

## ACADEMIE DE NANTES RAPPORT SUR LA CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE THEATRE

Bulletin Officiel n° 39 du 28 octobre 2004  
Note de service n° 2004-175 du 19-10-2004

Durée de l'épreuve, 30 minutes maximum : 10 minutes d'exposé maximum, 20 minutes maximum d'entretien

Origine disciplinaire des candidats pour l'année 2014 : professeurs de Lettres (6), de mathématiques (2), d'histoire géographie (2), d'anglais (1).

L'obtention de la certification complémentaire repose sur la capacité à témoigner d'/de

- Une ou plusieurs expériences de pratique théâtrale ou, a minima, une sensibilisation forte à la pratique du théâtre sous forme d'un ou plusieurs stages
- Une connaissance précise de plusieurs textes théoriques sur le théâtre (textes de metteur en scène, d'universitaires, etc.)
- La lecture et connaissance de quelques pièces du répertoire classique, de quelques pièces du théâtre contemporain
- Une pratique de spectateur averti
- Une connaissance des programmes d'enseignement du théâtre (lycée)

**La certification complémentaire n'est pas un laissez-passer pour se former ENSUITE** sur tous les éléments évoqués précédemment.

**C'est la maîtrise de ces éléments qui permet d'obtenir la certification complémentaire.**

Nous vous rappelons cette phrase du Bulletin Officiel :

« L'objectif poursuivi par la création de cette certification est de permettre aux enseignants de **valider des compétences particulières** qui ne relèvent pas du champ de leur concours. »

### **LE RAPPORT PRESENTE PAR LE CANDIDAT**

Il doit faire au plus cinq pages. Il s'agit d'y préciser les titres et diplômes obtenus ou en cours, de relater les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, etc., les travaux effectués à titre personnel ou professionnel en lien avec le champ artistique choisi. Il est intéressant d'y trouver le développement commenté d'une pratique ou d'un travail particuliers. Il n'y a aucune uniformisation de la présentation du rapport. Les éléments précédents peuvent y être introduits sous la forme que l'on souhaite. Le rapport peut contenir des éléments supplémentaires en dehors de ceux que précise le Bulletin Officiel.

### **L'EXPOSE**

Il repose sur le dossier présenté par le candidat.

Il se prépare et doit être structuré : il ne peut être la simple narration d'une expérience, mais doit comprendre une réflexion sur le sens de son parcours et sur l'envie d'enseigner du théâtre.

Il n'est pas une redite intégrale du rapport, mais peut comprendre, entre autres :

- Le développement d'un point particulier de ce rapport
- Le développement d'un autre élément non précisé dans le rapport et mis en place au cours de l'année scolaire

Si le candidat peut disposer de quelques notes, il doit savoir s'en détacher pour parler. Le jury apprécie que le candidat pour une épreuve qui met en jeu, de par son objet même, la maîtrise de sa parole, de son corps, sache s'adresser directement au jury.

### L'ENTRETIEN

Il permet d'approfondir des éléments absents du dossier ou de l'exposé ou qui y sont insuffisamment développés.

Il implique une connaissance réfléchie des éléments cités au début du rapport :

- Stage(s) de pratique théâtrale ou expérience personnelle du théâtre
- Quelques textes théoriques sur
  - o l'histoire du théâtre,
  - o l'histoire des parti pris de mise en scène (connaissance des metteurs en scène qui ont marqué et marquent les XX et XXIème siècles)
  - o les notions de scénographie, dramaturgie, etc.
  - o le rapport texte-représentation
  - o l'étude des textes de théâtre

Ces textes doivent nourrir une réflexion personnelle sur les choix de mise en scène, de jeux d'acteurs, etc.

- La connaissance de certaines pièces du répertoire : répertoire classique et contemporain. Le répertoire contemporain comprend des pièces de quelques écrivains vivants et reconnus ; le répertoire ne saurait s'arrêter à Sartre et Camus, sans nier l'intérêt de ces auteurs (ex : O. Py, P. Minyana, W. Mouawad, N. Renaude, etc.).
- Une pratique de spectateur averti : le candidat est invité à parler des derniers spectacles qu'il a vus personnellement, parfois en dehors de ceux qu'il a vus avec ses élèves. Il doit savoir dépasser la simple appréciation de ces spectacles pour en proposer une analyse critique. Cette expérience de spectateur est d'autant plus fondée qu'elle prend appui sur les spectacles vus depuis plusieurs années. La connaissance des metteurs en scène qui ont modifié notre perception de la mise en scène est aussi importante : Mnouchkine, Brook, Stanislavski, Jovet, Vilar, etc.
- La connaissance des programmes (épreuves optionnelles et œuvres étudiées pour le programme de spécialité).

Si tous ces éléments ne sont pas à maîtriser également, **ils doivent constituer une feuille de route** pour les candidats.

Le jury apprécie, au-delà de ces éléments, la capacité du candidat à exprimer un point de vue personnel sur le théâtre, à manifester un engagement véritable pour ce que le théâtre peut constituer comme enjeu pour des élèves et pour soi.

### BIBLIOGRAPHIE

Quelques ouvrages importants

- A.F. Benhamou : *Dramaturgies de plateau*
- B. Brecht : *Ecrits sur le théâtre*
- P. Brook : *L'Espace vide, écrits sur le théâtre*
- S. Braunschweig : *Petites portes, grands paysages*
- J. Copeau, : *Anthologie inachevée à l'usage des jeunes générations*
- L. Jovet : *Réflexions du comédien*
- C. Stanislavski : *La Formation de l'acteur*

- J. Vilar : *De la Tradition théâtrale*
- A. Vitez : *Ecrits sur le théâtre*
- J. Vilar : *De la Tradition théâtrale*
  
- Christian Biet et Christophe Triau : *Qu'est-ce que le théâtre ?*

Deux collections à consulter attentivement :

*Théâtre aujourd'hui* (Scérén, dans sa totalité)

*Le théâtre français du XVIIème siècle, du XVIIIème siècle, du XIXème siècle, du XXème siècle* (Anthologie de l'Avant-Scène théâtre, éd° Scérén, un tome par siècle)

Et une revue : OutreScène (désormais éditée par Les Solitaires Intempestifs)

#### SITOGRAFIE

- *Pièces démontées* Scérén CNDP Paris
- *Antigone en ligne*
- *Archives de l'INA*

*Le scérén devient réseau canopé (réseau de création et d'accompagnement pédagogiques)*